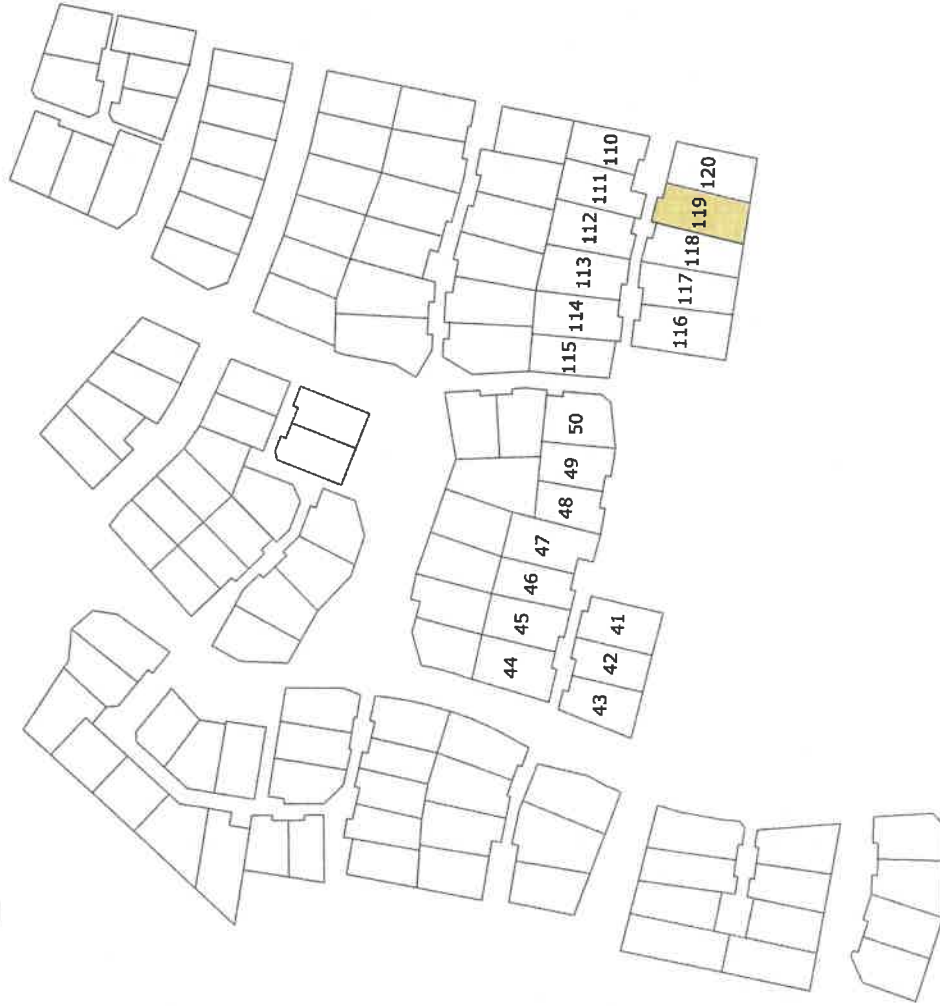


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Bureau Social
1 bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Té.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Té.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Té.: 02.43.23.38.10

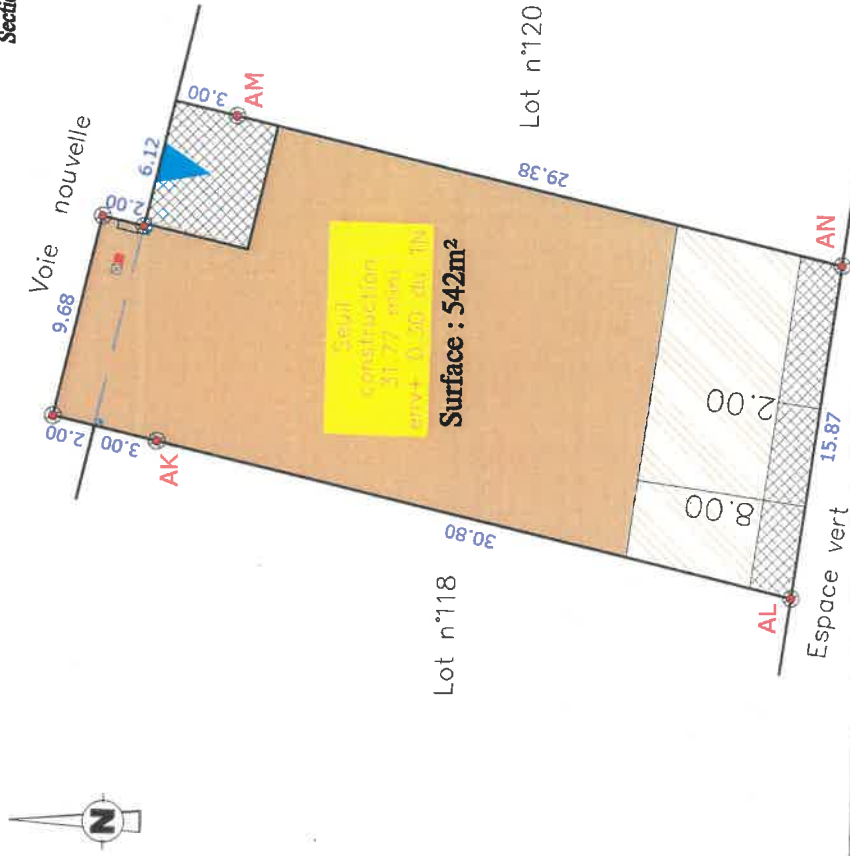
contact@cabinettoiseau.com



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
VILLE DE LA FLECHE
Lotissement "La Gaillardière II"
Lot n° 119

PLAN MASSE

Section ZY n° 575



- Borne OGE plaquette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Canalisations
- Mur et technique (AER, Téléphone, GAZ, Pense Tension)
- Cote de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Cote de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m
- Cote de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)

Basil construction
- min
- em+ ... de TV

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE

LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3 LOT n° 119

SARTHE HABITAT vend le lot n° 119 d'une superficie réelle de 542 m², joignant :

- au Nord, la voie nouvelle,
- à l'Est, le lot n° 120,
- au Sud, un espace vert,
- à l'Ouest, le lot n° 118.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 575 « La Gaillardière II » Surface réelle..... **542 m² (5 a 42 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 19.80 m (2.00 + 9.68 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 15.87 m en bordure de l'espace vert situé au Sud,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 118 par la ligne droite AK-AL, matérialisée comme suit :
 - au point AK, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point AL, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure d'un espace vert, à 30.80 m de la borne AK.
2. avec le lot n° 120 par la ligne droite AM-AN, matérialisée comme suit :
 - au point AM, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point AN, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure d'un espace vert, à 29.38 m de la borne AM.

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLÈCHE
☎ 02 43 480 680
contact@cabinetloiseau.com
N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

